

SUPPLÉMENT ÉTÉ 2019

Rueil INFOS

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison



villederueil.fr



4-7

DE ROTIOALUM VILLAE
AU RUEIL-MALMAISON
ACTUEL

8-21

UN « PATRIMOINE VERT »
PRÉSERVÉ

10 Les parcs

14 La faune et la flore

20 Ensemble pour défendre
la biodiversité

22-25

UNE VILLE « MODERNE »
DANS LE RESPECT
DE SES ÉQUILIBRES

26

LE « PARC TRAVERSANT »,
UN ATOUT POUR
TOUTE LA VILLE

Rueil-Malmaison est par nature une ville très verte. Grâce à sa position géographique à proximité de la Seine, à ses parcs historiques (Bois-Préau, château de Malmaison, père Joseph...), à ceux créés au siècle dernier (parcs de l'Amitié, des Impressionnistes...) et aux plus récents (Carrey de Bellemare, parc Bernard Moteurs, promenade de l'hippodrome...), on ne recense pas moins de 37 parcs et squares dans la ville !

130 hectares auxquels s'ajoutent les 200 hectares de la forêt de La Malmaison et les 200 hectares de l'espace naturel du vallon des Gallicourts au sein du parc naturel urbain créé par le maire pour protéger les espèces (lire page 16). Au total 530 hectares (d'espace publics), soit plus d'un tiers de la superficie de la ville (1454 hectares), sont réservés à la végétation, l'équivalent de 60 m² et 3 arbres par habitant !

Bientôt d'autres lieux de verdure s'ouvriront aux promeneurs grâce notamment aux aménagements d'un parc public de 2,15 hectares avec un lac central au sein du projet Richelieu et du « parc traversant » de l'écoquartier.

Ce dernier fait partie du plus vaste projet de doter la ville d'un « axe vert » de quatre kilomètres reliant la forêt de La Malmaison au mont Valérien, en passant par la promenade de la Duchesse-de-Cadore et l'hippodrome de Saint-Cloud.

Un « patrimoine vert important » que la Ville est résolue à protéger et agrandir en intégrant de nouveaux « espaces-nature » dans les aménagements en cours et futurs et au travers des actions quotidiennes en faveur de la biodiversité. Les panneaux de la prochaine exposition sur les grilles des parcs participent de cette volonté. Le label 4 fleurs est là pour le rappeler.

D'ailleurs, vous pouvez le constater par vous-même en regardant ce nouveau plan de Rueil : le vert est partout !

Je vous invite à le garder à portée de main et à profiter des promenades (ainsi que des monuments historiques) que notre belle ville vous offre.



LA RÉDACTION

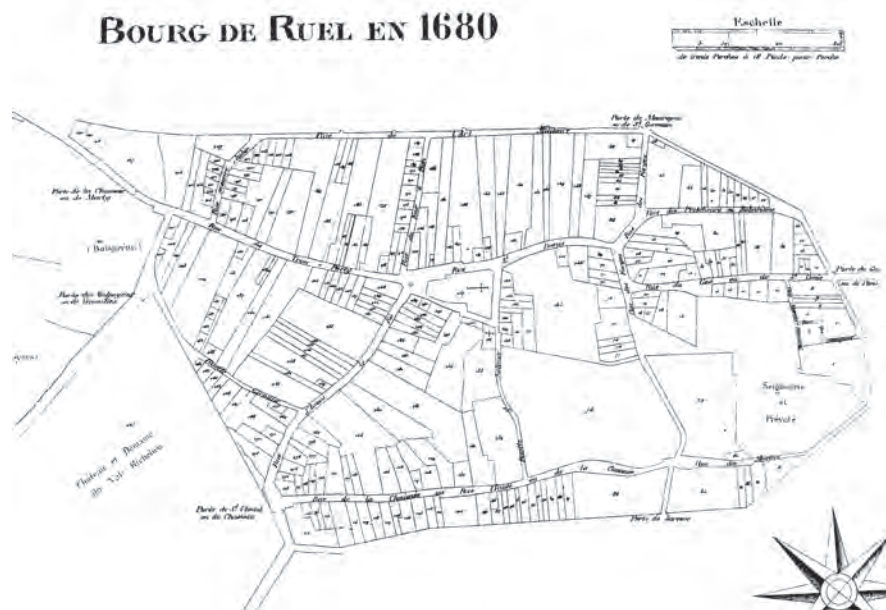
Rueil INFOS
SUPPLÉMENT ÉTÉ 2019

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. : 01 47 32 65 65 ■ Directeur de la publication : Patrick Ollier ■ Codirecteur de la publication : Jean Christian Larrain ■ Rédactrice en chef : A.-M. Conté ■ Conception, réalisation : **DPS Les indés** // ■ Imprimerie : Groupe Morault ■ Régie publicitaire : C.M.P. : 7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. © Couverture et photos du drone : Philippe Demail - Edito : Paul Martinez - Tableaux et plan : Société historique de Rueil-Malmaison - Photos faune et flore : Biotop Communication - Maquettes en cours : Parc du cardinal, pages 12 et 22, direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement- Frédéric Terreaux - Direction de l'Urbanisme, Ville de Rueil-Malmaison - Maquettes en cours : page 26, Vectuel - Photo parc Bernard Moteurs page 25 : Constance Roger-Gresèque - Autres photos : Ville de Rueil-Malmaison, Christophe Soresto et Paul Martinez

De Rotoialum villae au **Rueil-Malmaison** actuel

Le Rueil-Malmaison que nous connaissons aujourd'hui est le fruit d'une lente évolution. Souvent lié aux grands événements de l'histoire de France, son développement s'accélère au cours de la deuxième partie du XX^e siècle lorsque le bourg agricole se transforme en ville. Retour sur les principales étapes de son passé pour mieux comprendre sa forme urbaine actuelle sur laquelle se structure celle à venir.





C'est en 550 qu'on retrouve la première trace d'un emplacement sur le territoire de l'actuel Rueil quand Chilbert 1^{er}, roi de Paris (et 4^e fils de Clovis), vient en visite à la villa des rois mérovingiens « une maison autour de laquelle étaient groupés quelques bâtiments », raconte Grégoire de Tours dans son Histoire des Francs (dont un rarissime exemplaire est aujourd'hui conservé au musée d'histoire locale).

En 846 les Vikings envahissent le royaume des Francs et s'installent à l'embouchure de la Seine sur tout le littoral. Les Normands remontent la Seine et s'établissent à Rueil dans le camp fortifié (castrum) construit par Charles Martel (en 735). Il semblerait que leur chef Odon habitait dans une demeure d'où il exerçait, avec brutalité, tous les droits (d'où le nom de *mala mansio* devenu Malmaison).

Ensuite les terres de Rueil sont rattachées aux abbés de Saint-Denis. Il faudra attendre 1320 pour que le village se libère de ses servitudes. Durant la guerre de Cent Ans toute la région est pillée, incendiée et touchée par la peste noire. À la fin de la guerre, en 1458, Rueil n'est qu'un petit village de 210 habitants !

Environ 100 ans après, à la fin de la guerre de religion entre catholiques et protestants, sa

population a doublé. C'est dans cette période (en 1584) que commence la construction de l'église Saint-Pierre Saint-Paul. À la fin du siècle, Henri IV, en route pour Senlis, s'arrête à Rueil. Touché par les conditions de vie des villageois encore en souffrance après la guerre de Cents Ans, il décide de fortifier le bourg avec un mur d'enceinte. (un chemin de ronde est construit à l'intérieur du mur à l'emplacement des actuels boulevard du Général-de-Gaulle, boulevard Foch, rue Jean-Mermoz, boulevard de l'Hôpital-Stell, boulevard Solferino, place Richelieu, rue Masséna, rue Messire-Aubin).

En août 1633, le cardinal de Richelieu se porte acquéreur du château du Val de Rueil, idéalement situé entre Versailles et Paris. Le cardinal entreprend de grands travaux dans sa nouvelle demeure, notamment dans les jardins où il fait construire des fontaines et des cascades en s'inspirant de la Villa d'Este de Tivoli en Italie. Il renouvelle aussi la façade de l'église Saint-Pierre Saint-Paul. C'est dans ce château que le père Joseph, éminence grise de Richelieu, mourra en 1638.

C'est au cours du XVIII^e siècle que le bourg de Rueil se nomme Rueil à la suite d'une déformation de langage. Après la Révolution, la France est constituée de départements : Rueil devient commune de la Seine-et-Oise, district de Versailles. Pour la première fois de



La Maison de Rueil, tableau d'Édouard Manet.

son histoire, le bourg de 2500 habitants élit son maire, Henry Delamanche, écuyer et avocat au parlement de Paris.

En 1799, Joséphine Bonaparte achète le château de Malmaison, une demeure de « campagne » près de Paris. Elle y vivra 15 ans, jusqu'à sa mort. Devenue impératrice, elle agrandira le domaine et y invitera tous les grands du monde de l'époque. Sa passion pour la botanique lui fait enrichir les jardins de toutes sortes de plantes.

Au XIX^e siècle, le village poursuit son évolution. La première gare de chemin de fer arrive en 1837, suivie quelques années plus tard par la première ligne de tramway sur rail tiré par des chevaux (le chemin de fer américain). En 1869, l'hôtel de ville (l'ancienne mairie) est inauguré. Ce sont aussi les années des peintres impressionnistes. De l'été qu'Édouard Manet aura passé à Rueil restent ses tableaux *La Maison de Rueil* et *Les Jardins de Rueil*.

Au cours de la première partie du XX^e siècle l'histoire rueilloise est marquée par des événements nationaux : la Première et la Seconde Guerres mondiales font rage. Son évolution reprend dans les années 50. L'inauguration du centre commercial Colmar (le

premier de France et le plus grand d'Europe) est le symbole du développement économique et démographique de Rueil-Malmaison. De 1954 à 1968, la population passe de 32 212 à 62 933 habitants. On construit des logements et des équipements collectifs (lire encadré), la voirie et les réseaux se modernisent.

En 1971, Jacques Baumel est élu maire de Rueil-Malmaison, « une ville de province aux portes de Paris » selon son expression. Véritable bâtisseur il transforme la ville en profondeur en la dotant des principales structures publiques. Il lance la construction de Rueil 2000 (aujourd'hui Rueil-sur-Seine). Dans les années 80 et 90, des nombreux lieux « verts » voient le jour : la Maison de la nature (avec sa serre tropicale destinée à vulgariser l'écologie, la faune et la flore), la ferme du Mont-Valérien, le parc des Impressionnistes, le théâtre de verdure (situé derrière le conservatoire), la couverture de l'A86, etc.

En 2004, Patrick Ollier (qui avait déjà été adjoint dans l'administration Baumel) devient à son tour maire. « Rueil est une ville où il fait bon vivre » mais elle a besoin de se moderniser. Les deux mandats successifs serviront ce but (lire chapitre 3).



Le château du Val de Rueil à l'époque du cardinal de Richelieu.

L'évolution urbaine de la banlieue ouest



Pour comprendre l'urbanisation de la banlieue parisienne, il faut partir de celle de la capitale. Au début du XX^e siècle, la population de Paris intra-muros se stabilise pendant que les habitants s'installent dans les banlieues industrielles où se développe l'activité économique. À cette époque, Rueil, à l'image de l'ouest parisien, s'affirme comme un lieu de villégiature et de loisirs pour des populations bourgeoises tandis que d'autres espaces sont encore dédiés à la culture maraîchère.

L'entre-deux-guerres voit le développement des périphéries résidentielles. Le principe du lotissement se généralise : le propriétaire d'un grand terrain découpe son bien en petites parcelles, des « lots », qu'il vend à un ménage modeste pour qu'il y construise son pavillon familial. Parallèlement, les pouvoirs publics décident la construction de logements sociaux, dits alors Habitat Bon Marché (HBM). L'office public HBM (OPHBM) de la Seine, créé en 1915, est dirigé par Henri Sellier, maire de Suresnes. C'est l'époque des cités-jardins.



Dans la cour de la ferme du Mont-Valérien cohabitent vaches, canards, lapins, poules, chèvres, oies, moutons... et, depuis 2013, Belinda, une ânesse du Cotentin.

La ferme pédagogique du Mont-Valérien

Dans un cadre de verdure d'un hectare, la ferme du Mont-Valérien dispose d'un verger, d'un potager, mais surtout de nombreux animaux de la ferme : poules, oies, lapins, chèvres, moutons, vaches... et une ânesse ! Les enfants participent à des activités de soins et nourrissage des animaux, à la traite des vaches et à la transformation du lait, aux travaux de jardinage, à la fabrication du pain, du jus de pomme...

550

Premières traces historiques de Rueil

1458

Rueil n'est qu'un petit village de 210 habitants, la population doublera 100 ans après

1633

Le cardinal de Richelieu devient propriétaire du château du Val de Rueil où il fait aménager les jardins avec des fontaines et des cascades en s'inspirant de la Villa d'Este de Tivoli en Italie

1799

Joséphine Bonaparte achète le château de Malmaison, une demeure de « campagne » près de Paris

1954-1968

La population passe de 32 212 à 62 933 habitants

1971

Jacques Baumel est élu maire. Véritable bâtisseur, il transforme la ville en profondeur en la dotant des principales structures publiques

2004

Patrick Ollier est élu maire. Rueil a besoin de se moderniser

Un « patrimoine vert » préservé

L'héritage historique de Rueil-Malmaison ainsi que les politiques menées par ses derniers maires (lire chapitre 1) font que la moitié de son territoire (y compris les jardins des particuliers) est constitué par des espaces verts publics. La forêt de Malmaison, le vallon des Gallicourts et les bords de Seine au sein du parc naturel urbain, les parcs de Bois-Préau, de l'Amitié, des Impressionnistes, de Carrey de Bellemare... dans tous ses quartiers, la ville offre des écrans de verdure qui participent à sa qualité de vie. Un « patrimoine vert » où la biodiversité est protégée et dont les efforts faits pour les respecter lui valent, depuis 27 ans, le label « ville quatre fleurs ».





Les parcs, les jardins et les espaces verts ne sont que la partie la plus visible de l'intégration de la « nature » dans la ville. Pour qu'elle soit réelle, la préservation de la biodiversité en est la condition essentielle.

Constituée par « une infinité de formes les plus belles et les plus merveilleuses » pour le dire avec Charles Darwin (*De l'origine des espèces*), la biodiversité est un concept beaucoup plus vaste que la simple collection d'espèces animales et végétales : c'est la pluralité de la vie à tous ses niveaux d'organisation, du gène aux écosystèmes. Lieu de vie par excellence, l'univers citadin est donc loin d'être un espace « sans » nature. La ville peut accueillir beaucoup d'espèces, végétales ou animales. C'est bien le cas à Rueil-Malmaison où 25 000 arbres (sans compter la forêt de Saint-Cucufa), 371 espèces végétales et 198 espèces animales (voir photos page 14-19) ont été recensés.

Au cours de la dernière décennie, la Ville a bâti un véritable plan d'action en faveur de la nature et la

biodiversité, notamment à travers son Agenda 21 dès 2007 (lire encadré page 21), son parc naturel urbain (lire encadré page 21) et son plan local d'urbanisme.

La création de jardins familiaux (lire encadré page 20) et le déploiement de la stratégie « zéro phyto » (lire encadré page 20) avec nombre d'autres actions (telles que prévoir des toitures et murs végétalisées dans les projets urbains, ou intégrer Rueil-

Malmaison aux actions supra communales à l'instar de la Stratégie régionale de la biodiversité, la Charte trame verte et bleue, la Trame verte et bleue métropolitaine, etc.) participent également à ce plan.

L'ensemble de ces actions (menées conjointement par les services des

Espaces verts, de l'Environnement, du Développement durable, de l'Aménagement urbain et de la Voirie) a été récompensé l'an dernier par le jury du Conseil national des villes et villages fleuris qui a, à nouveau, reconfirmé à la Ville son label 4 fleurs qu'elle détient depuis 1991. À noter qu'à peine 1 % des villes et villages français peuvent se targuer de cette distinction !



“ Le jury du Conseil national des villes et villages fleuris a, à nouveau, reconfirmé à la Ville son label 4 fleurs qu'elle détient depuis 1991. À noter qu'à peine 1 % des villes et villages français peuvent se targuer de cette distinction ! ”

LE PARC DE L'AMITIÉ

Situé en centre-ville, le parc de l'Amitié est un havre de paix autant qu'un lieu de détente. Sur une superficie de 1,5 hectare, les différentes zones, à l'instar du jardin japonais avec son « pont rouge », évoquent les nombreuses villes avec lesquelles Rueil-Malmaison est jumelée. Différentes plantations d'espèces originaires de chaque région y ont ainsi été intégrées. Dernier en date (avril 2019), le jardin ouzbek avec la statue du philosophe-médecin médiéval persan, Avicenne, offerte par la ville de Boukhara. Du côté du conservatoire, la roseraie permet d'admirer des variétés de roses telle que « Jubilé impérial », créée en hommage à l'Impératrice Joséphine à l'occasion du Jubilé impérial de 2012, et « Souvenir de Joséphine » créée au château en 2014. Côté Paul-Doumer, la statue de Napoléon (offerte par le sculpteur Marcel Daniel lors du Jubilé impérial de 2014) accueille les visiteurs.

Les parcs

On ne recense pas moins de 37 parcs et squares dans notre ville ! Des plus anciens, les parcs historiques (Bois-Préau, château de Malmaison, père Joseph...) aux plus récents (Carrey de Bellemare, parc Bernard Moteurs, promenade de l'hippodrome...) en passant par ceux qui ont été créés dans les années 80 (parcs de l'Amitié, des Impressionnistes...), Rueil offre à chaque saison un camaïeu de couleurs. En voici une brève illustration.

LE PARC DES IMPRESSIONNISTES

Situé sur les berges de Seine, face à l'Île des Impressionnistes, ce parc d'1,1 hectare rend hommage aux grands peintres de la fin du XIX^e siècle. La pièce d'eau (agrémentée d'une passerelle de bois, d'un kiosque, d'une roseraie et d'un jardin blanc) évoque le jardin de Claude Monet à Giverny. Une collection d'arbres fruitiers et des cheminements discrets complètent le lieu.



LE PARC DE BOIS-PRÉAU

La statue de Joséphine à l'entrée principale de cet écrin de verdure de 16,1 hectares rappelle son ancienne appartenance au domaine de Malmaison. Tout en courbes, pentes douces, rivières et bassins, ce jardin historique a conservé son style à l'anglaise de la fin du XVIII^e siècle. Sa situation géographique en plein centre-ville, sa grande pelouse et ses arbres bicentennaires (notamment les pins laricio ou les groupes remarquables de noisetiers de Byzance) en font aujourd'hui l'un des lieux les plus prisés de Rueil-Malmaison.



LE PARC DU CHÂTEAU DE MALMAISON

Autour du Château de Malmaison, un parc de 6 hectares reflète la passion de l'Impératrice Joséphine (propriétaire du domaine de 1799 jusqu'à sa mort au sein même du château en 1814) pour l'introduction des plantes telles que le magnolia pourpre, la pivoine arbustive, l'hibiscus, le camélia, le dahlia ou encore quelques-unes des 250 espèces de roses qu'elle a pu faire venir du monde entier. Plusieurs arbres sont à y découvrir, notamment quelques exemplaires remarquables comme le cèdre de Marengo planté en 1800 sur commande de Joséphine, le catalpa bicentenaire ou le bel exemple de marcottage du thuya atteignant les 18 mètres !

LA PROMENADE DES BORDS DE SEINE

Sur les traces des peintres Manet et Renoir, la promenade de la berge de Seine s'étend sur 3,5 km sur le territoire de Rueil-Malmaison. Arpentée depuis le XIX^e siècle par des promeneurs curieux d'y découvrir canotages et guinguettes (dont la guinguette Giquel, récemment restaurée), ces lieux offrent aujourd'hui, aux promeneurs comme aux cyclistes, un chemin privilégié ponctué d'aulnes glutineux et de saules pleureurs.

Deux promenades y ont été aménagées en l'honneur de deux villes jumelles Zouk Mikael, au Liban, et Bad Soden, en Allemagne. La promenade Zouk Mikael relie la plaine des Closeaux au village Belle-Rive tandis que la promenade Bad Soden permet de relier le nord du département au village Rueil-sur-Seine.



PROMENADE JACQUES-BAUMEL

Lieu de pèlerinage pour la France résistante, le parc du Mont-Valérien offre un panorama exceptionnel sur la vallée de la Seine. La promenade Jacques-Baumel, ainsi nommée en hommage à l'ancien maire de Rueil-Malmaison, figure de la Résistance, traverse tout le parc. En dehors du parc, la colline abrite (rue Cuvier) la vigne municipale.



LE VERGER DE BUZENVAL ET LE JARDIN D'ÉLODIE

En plein cœur du village de Buzenval, le verger est un parc de 5500 m², agrémenté de nombreux arbres fruitiers (poiriers, pommiers, cerisiers...). Il fait le lien entre le bois de Saint-Cucufa, accessible par la promenade de la Duchesse de Cadore (qui longe le centre équestre), et le Clos des terres rouges. Lieu de quiétude idéal pour les riverains et les promeneurs qui s'installent au sein des étendues de pelouses sous les frondaisons des arbres, le verger de Buzenval accueille aussi chaque année plusieurs manifestations populaires autour du kiosque d'inspiration début XX^e siècle. Aucun produit chimique n'est utilisé pour l'entretien des arbres, dont les fruits sont en libre accès pour les riverains qui peuvent les déguster sur place ou repartir avec un panier garni. En arrivant de la forêt de Malmaison, on traverse le jardin d'Élodie, un écrin de nature composé d'une vaste prairie arborée de plus de 7000 m² et d'une aire de jeux pour les plus petits.



CARREY DE BELLEMARE

Le parc Carrey de Bellemare se compose de plusieurs espaces : des prairies naturelles, des prairies fleuries et trois jardins thématiques (un dédié aux insectes, un aux plantes méditerranéennes et un aux graminées). Ces zones ont été conçues pour favoriser la cueillette des fleurs par les habitants et maintenir le potentiel écologique pour la faune, dans un esprit de préservation et de développement de la biodiversité. Les modes de gestion et choix des matériaux ont suivi la logique écologique de même que la mise en place d'un hôtel à insectes et de pierriers.



LE PARC BERNARD MOTEURS

Situé sur l'ancien site de l'usine Bernard Moteurs, le parc éponyme de 3500 m² propose d'un côté plusieurs espaces de jeux pour enfants répartis par tranches d'âge, des espaces verts, des bancs publics et un terrain de pétanque, et de l'autre une roseraie de 275 m². Entièrement clôturé, il borde une placette avec une fontaine centrale et un parking de proximité d'une vingtaine de places.

LE PARC DU PÈRE JOSEPH

Sur une partie du domaine ayant appartenu au cardinal de Richelieu, ce parc abrite la maison de François Leclerc du Tremblay, dit le Père Joseph, grand ami, confident et ambassadeur du Cardinal. Le parc du père Joseph abrite des arbres de grande taille, des surfaces engazonnées et des aires de jeux.



LA FORÊT DOMANIALE DE MALMAISON

La forêt domaniale de Malmaison, plus connue sous le nom de bois de Saint-Cucufa, a appartenu aux moines bénédictins, puis à Joséphine de Beauharnais après la Révolution. Propriété de l'État depuis 1871, elle est aujourd'hui gérée par l'Office national des forêts (O.N.F.), qui en assure les coupes régulières pour la régénération des plantes. Cette belle forêt de 200 hectares est essentiellement constituée de châtaigniers et de chênes. Son relief et sa mosaïque de sols expliquent la grande variété de paysages : futaies de chênes anciens, pentes couvertes de châtaigniers, aulnaies-frênaies dans les vallons.... Elle abrite une riche biodiversité, notamment dans les milieux ouverts tel que l'étang de 2 hectares. On y trouve d'intéressantes espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles, de chiroptères, une grande variété d'insectes et des chevreuils, issus des réintroductions de 1989 et 1990.



ESPACE NATUREL DES GALLICOURTS

Partie non négligeable du parc naturel urbain (P.N.U.), l'espace naturel des Gallicourts (50 hectares) est une aire à haute valeur écologique et paysagère dans le département des Hauts-de-Seine. Planté de nombreux arbres (fruitiers notamment) et entretenu en gestion différenciée, cet espace est un véritable repaire pour la faune et la flore indigènes. En effet, il en accueille une grande partie (plus de 370 espèces végétales et près de 200 espèces animales) et assure le rôle de corridor écologique entre la forêt de Malmaison et la Seine.



LE PARC DU CARDINAL

Projet en cours de réalisation (sur l'ancien site de Novartis), le parc du Cardinal sera l'occasion d'une promenade dans un espace de 2,5 hectares, agrémenté de nombreux arbres (dont certains remarquables par leur taille et leur âge) et d'un étang naturel. Réminiscence du vaste domaine du cardinal de Richelieu, ce parc fera la part belle aux évocations historiques du site et aux choix paysagers de l'époque.



LE PARC DU CLOS DES TERRES ROUGES

Fruit d'un vaste projet de restructuration du quartier du Clos des terres rouges, le parc du même nom, fermé à toute circulation d'engin motorisé, fait le lien entre le village Buzenval et ses commerces d'un côté et le cœur du village Mazurières de l'autre. Il propose aux riverains de tous âges différents espaces de passage, de balade, de jeu et de repos. Plusieurs parterres fleuris agrémentés de bancs, deux aires de jeux, un espace liberté jeunesse dédié au sport et des grandes étendues engazonnées sont aménagés au milieu d'arbres de différentes essences (résineux, peupliers, platanes...).



L'ESPLANADE BELLE-RIVE (DALLE DE L'A86) ET LA PLAINE DES CLOSEAUX

La couverture de la jonction ouest de l'autoroute A86 a permis la création d'un nouvel espace naturel. Cet axe vert permet (à travers la passerelle qui enjambe la R.D. 913) de joindre la forêt de Malmaison et les berges de Seine par des cheminements entièrement végétalisés et réservés aux piétons. La plaine des Closeaux bénéficie d'une gestion différenciée lui conférant un aspect naturel et permettant d'offrir un vaste refuge à la faune et la flore indigènes. Plusieurs structures sportives sont aménagées dans les deux espaces : agrès, terrains de foot, terrains de pétanque, aire de jeux et tables de pique-nique.



LE SQUARE TUCK

De nombreux squares ponctuent toute la ville et permettent à chaque Rueillois de profiter d'un espace vert de proximité. Situé à l'angle de l'avenue Napoléon-Bonaparte et du boulevard Franklin-Roosevelt, le square Tuck, ainsi dénommé en l'honneur d'Edward Tuck, grand mécène du début du XX^e siècle, a été aménagé sur l'un des nombreux terrains lui ayant appartenu et qu'il a légués à la ville de Rueil-Malmaison. Ce lieu propose aux visiteurs plusieurs espaces aménagés à l'instar de la roseraie composée de 510 rosiers issus de 55 variétés. Parmi les arbres, on remarque un cèdre de plus de 150 ans, des amandiers et plusieurs chênes du Liban, particularité du site. Les plus jeunes profitent d'une aire de jeux accessible aux enfants de 2 à 10 ans.



LA PROMENADE DE L'HIPPODROME

Longue de près d'un kilomètre (côté Rueil), la promenade de l'hippodrome a été achevée en mai 2016. Elle longe l'hippodrome de Saint-Cloud et est très appréciée par les joggeurs qui peuvent ainsi boucler le parcours autour de l'hippodrome. Les six panneaux relatant l'histoire du site permettent aux promeneurs de se cultiver tout en profitant de ce cadre de verdure.



La faune **et la flore**

Pas moins de 371 espèces végétales et 198 espèces animales ont élu domicile à Rueil-Malmaison. Retrouvez, dans les pages qui suivent, quelques exemples de cette richesse naturelle. Vous pouvez également consulter la liste complète sur villederueil.fr (la biodiversité à Rueil-Malmaison).



NÉNUPHAR BLANC

Son élégante fleur blanche éclaire les eaux dormantes. Enraciné dans le fond, le nénuphar blanc peut mesurer jusqu'à deux mètres et témoigne d'une bonne qualité de l'eau, c'est un « bio-indicateur ». Vous pourrez l'observer sur le bassin du parc des Impressionnistes.



MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE

Si vous avez vu passer un éclair turquoise au ras de l'eau, aucun doute : c'était un martin-pêcheur d'Europe ! Comme son nom l'indique, il se nourrit de poissons. Il repère sa proie depuis une branche, puis plonge sous l'eau pour la capturer avant de retourner sur son perchoir pour l'avaler d'un coup. Pour l'apercevoir, ouvrez les yeux à proximité de la Seine.

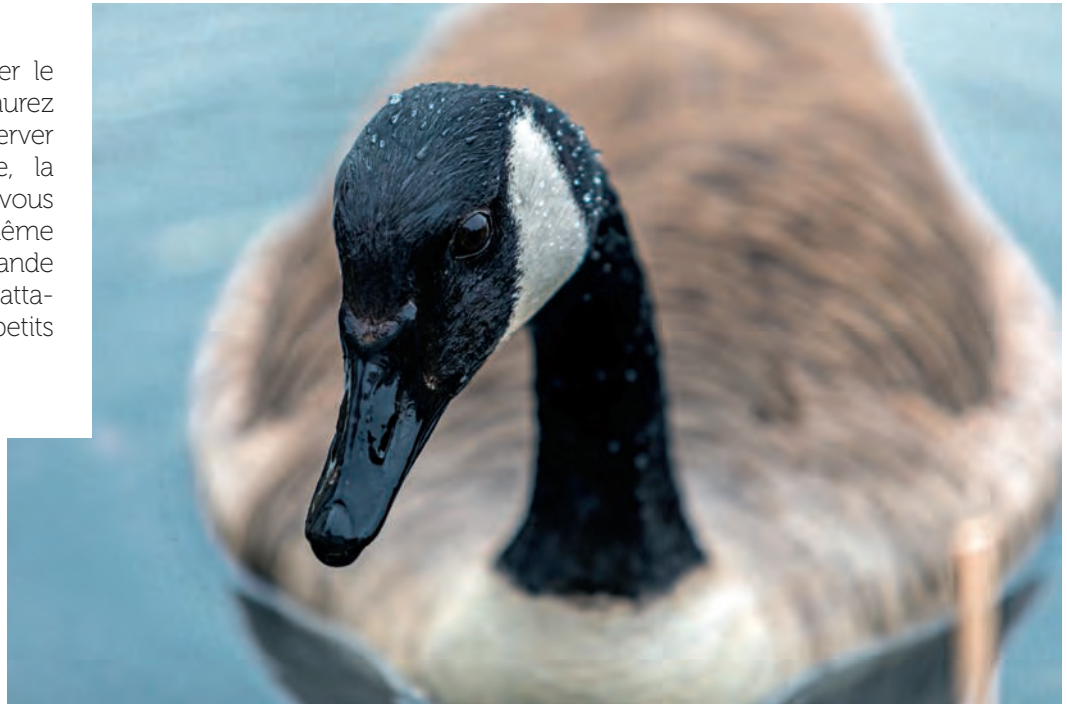


FOUINE

Contrairement à la martre très forestière, la fouine s'accommode de la présence de l'Homme et peut fréquenter greniers et granges. C'est principalement la nuit que vous pourrez l'observer traversant un parc ou un jardin. Considérée comme « espèce nuisible », son action de régulation sur les mulots, rats et campagnols est pourtant non négligeable. Elle est visible partout.

BERNACHE DU CANADA

Si vous allez vous balader le long de la Seine, vous aurez peut-être la chance d'observer une bruyante migratrice, la bernache du Canada. Si vous la voyez, gardez tout de même vos distances car cette grande oie n'hésitera pas à vous attaquer pour protéger ses petits ou son nid !



AGRION PORTE-COUPÉ

Le long des berges de Seine, les odonates (libellules et demoiselles) sont nombreux à voler à proximité de l'eau. L'agrion porte-coupe fait partie des demoiselles, bien plus fines que les libellules. Ne vous fiez pas à leur aspect fragile, ces animaux sont de redoutables prédateurs, tant durant leur phase larvaire aquatique que durant leur vie d'adulte. Assis en bordure d'eau, vous n'aurez aucun mal à observer différentes espèces de demoiselles, soyez patients, elles se reposent souvent sur le même perchoir.



MÉSANGE BLEUE

La mésange bleue est un petit oiseau plein d'énergie qui est très facile à voir, notamment à la plaine des Closeaux. Avec ses couleurs caractéristiques, c'est impossible de la confondre avec une autre mésange. Elle fait des acrobaties sur les branches pour attraper sa nourriture constituée d'insectes, graines et fruits suivant la saison.

ROBINIER FAUX-ACACIA

Malgré ses qualités : bois très dur et imputrescible, fleur donnant un miel liquide aromatique, le robinier faux-acacia est un arbre classé comme « espèce exotique envahissante ». Originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en France par le botaniste d'Henri IV, c'est d'ailleurs le plus vieil arbre de Paris (planté en 1601). Capable de croître et de se multiplier très rapidement, il concurrence les espèces locales comme le châtaignier. Il est présent dans toute la ville.



GRENOUILLE VERTE

Si vous ne voyez pas la grenouille verte, il y a de fortes chances que vous l'ayez déjà entendue. Au printemps, le chant des mâles anime bruyamment les plans d'eau pour tenter de séduire les femelles. Ouvrez l'œil près de l'étang du bois de Saint-Cucufa, elle ne s'éloigne jamais de l'eau.





CHEVREUIL

Le plus petit cervidé européen, le chevreuil, est facilement reconnaissable à son fessier clair, appelé « miroir ». Les mâles se nomment brocards et portent des bois caducs, c'est-à-dire qu'ils tombent tous les ans. Les femelles se nomment chevrettes et leur miroir est en forme de cœur. Ils sont nombreux dans le vallon des Gallicourts.



ÉCUREUIL ROUX

Voilà un rongeur sympathique que l'on a plaisir à observer, l'écureuil roux. Parcourant les arbres à la recherche de nourriture, on retrouve souvent au sol des « pommes de pin » décortiquées, trace de son passage. Grand consommateur de graines en tout genre, il en remplit des cachettes pour la mauvaise saison. Ne consommant pas nécessairement tout ce qu'il cache, il participe à la dissémination des arbres dont il mange les graines. Pour les apercevoir, levez les yeux lors de vos promenades sous les arbres rueillois !

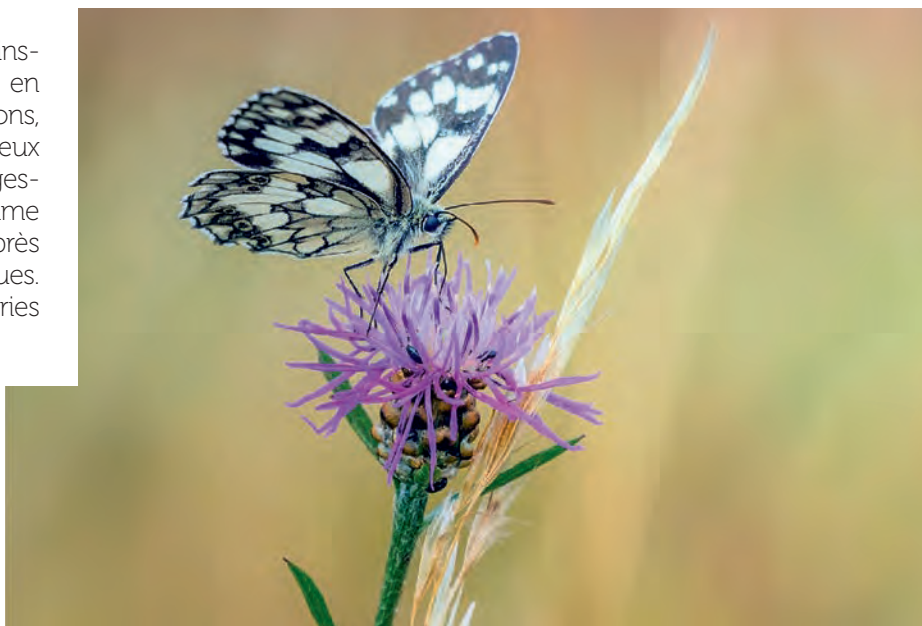


BOUVREUIL PIVOINE

Bien que le mâle arbore d'éclatantes couleurs, le caractère timide et discret du bouvreuil pivoine fait de lui un oiseau que l'on n'observe pas si facilement. Il affectionne particulièrement les zones boisées avec un sous-bois assez dense, mais on peut également le croiser dans les parcs. Partez à sa rencontre dans le parc naturel des Gallicourts, on l'y surprend parfois.

DEMI-DEUIL

Sa coloration, noire et blanche, a inspiré son nom (le papillon à moitié en deuil). Comme de nombreux papillons, le demi-deuil affectionne les milieux herbus et fleuris. Les mesures de gestion écologique des prairies, comme la fauche tardive qui se déroule après le mois d'août, lui sont très bénéfiques. Ouvrez les yeux dans les prairies fleuries des parcs de la ville.



L'ORCHIDÉE PYRAMIDAL

L'Orchis pyramidal est une magnifique orchidée sauvage mesurant entre 20 et 60 cm dont l'inflorescence rose est de forme conique. On la retrouve dans le Vallon des Gallicourts et sur l'esplanade Bellerive. C'est une espèce protégée : inutile de la déterrer pour la remplanter car elle a besoin d'un champignon spécifique présent dans le sol pour survivre (plus d'infos auprès de l'association Orchidées 92 orchidee92.ffao.free.fr/).



RENARD ROUX

Le renard roux a souvent mauvaise réputation, on le dit soumois et voleur, mais il est un précieux allié contre la pullulation de certains rongeurs dont il raffole. À la tombée de la nuit ou au lever du jour, cherchez-le à la lisière des bois. Pour se nourrir, le renard utilise une technique de chasse que l'on appelle « mulotage », c'est un spectacle extraordinaire ! On peut l'apercevoir la nuit dans de nombreux secteurs de la ville.

HÉRISSON D'EUROPE

Espèce commune et sympathique, le hérisson d'Europe se fait cependant assez rare dans nos jardins. Il est pourtant aisé de faciliter ses déplacements : n'hésitez pas à aménager des trous au pied de vos grillages et clôtures. D'autres animaux en profiteront également ! Vous pouvez l'observer dans de nombreux parcs et jardins de la ville.



MARTINET NOIR

On le confond souvent avec une hirondelle, ses ailes sont pourtant plus fines et plus longues. Un indice : si l'oiseau est posé, c'est une hirondelle. Le martinet noir passe en effet la grande majorité de sa vie en vol, même lorsqu'il dort, il ne se pose que pour nicher. N'hésitez pas à installer des nichoirs spécifiques pour ce curieux oiseau. Il pourra s'installer dans tous les quartiers.

Ensemble pour défendre la biodiversité

Depuis longtemps la Ville a fait de la protection de la biodiversité une priorité. La mise en place du zéro phyto dans les espaces verts publics et l'introduction progressive de la gestion différenciée, la réalisation d'un inventaire complet de la faune et de la flore de la commune, l'installation de nichoirs et de ruches... autant d'actions qui vont dans ce sens. En voici quelques-unes en détail.



D'une manière générale, la Ville pratique le « zéro phyto » : aucun recours aux produits phytosanitaires, autrement dit aux pesticides chimiques. Exit les désherbants qui nuisent à l'environnement et bienvenue à la binette et à l'huile de coude ! Ceci contribue aussi au bien-être... des abeilles, car c'est connu : si les abeilles disparaissaient, l'humanité n'aurait que quelques années à vivre ! Au cours des trente dernières années, le nombre d'abeilles a chuté de 25 % dans

le monde et 2018 a enregistré un taux de mortalité en France de 32 %. C'est pourquoi, à Rueil, on fait ce qu'on peut pour développer la présence des abeilles. Des partenariats avec des apiculteurs locaux ont été noués pour installer une soixantaine de ruches sur des terrains communaux. Par ailleurs, rappelons que le miel produit en 2017 par « l'abeilleur » du cimetière des Bulvis (voir photo) avait reçu le prix du meilleur miel de la Métropole du Grand Paris.



Les jardins familiaux

45 parcelles de jardins familiaux sont à disposition pour un loyer d'1€ le m² par an rue Léon-Hourlier et rue des 18 Arpents. Les parcelles varient entre 40 et 140m². L'utilisation des jardins est soumise à un règlement strict : les Rueillois qui en bénéficient s'engagent à respecter l'interdiction d'utilisation de produits pesticides et à conserver une proportion de cultures potagères par rapport au fleurissement. L'attribution se fait par tirage au sort après une pré-sélection de foyers à proximité des jardins réalisée selon des critères sociaux.



versité



Lancé par le maire en 2007, l'Agenda 21 (désormais à sa saison 2) constitue la feuille de route pour le programme de développement durable de la Ville. Il se compose de 139 actions et il est consultable sur : rueilmalmaisonvilledurable.fr.



Le parc naturel urbain

En 2004, Patrick Ollier, en accord avec ses collègues maires de Garches et Vaucresson, a créé le premier parc naturel urbain (P.N.U.) de France. Ce périmètre (de 840 hectares dont 700 sur le territoire de Rueil) a été sacralisé dans le plan local d'urbanisme de chacune des trois villes. Depuis, plusieurs P.N.U. ont vu le jour, ils visent à préserver et à valoriser des espaces naturels, agricoles et aquatiques en milieu urbain.

1991

Premier label Ville fleurie 4 fleurs

2007

Premier Agenda 21

2014

Aménagement des jardins familiaux (rue des 18 Arpents, 29 parcelles)

2016

Aménagement des espaces verts de la promenade de l'hippodrome, de la promenade de la Duchesse de Cadore et du Mobipôle (lire page 13)

2017

Mission de lutte contre les pollutions et les nuisances liées au bruit et à la qualité de l'air

2018

Aménagement du Square Tuck. La Ville est pilote du plan climat-air-énergie territorial (PCAET, élaboré par l'établissement public territorial Paris ouest la Défense - Pold), renouvellement du label ville 4 fleurs

Une ville « moderne » dans le respect de ses équilibres

Depuis 2004, Rueil-Malmaison a connu des restructurations profondes qui l'ont modernisé et embelli. Au fil des années, tous les quartiers ont été transformés : de Plaine-Gare à Buzenval et Mazurières, des bords de Seine au Mont-Valérien, du centre-ville au Plateau où le renouveau est en cours avec l'écoquartier de l'Arsenal.

Cette métamorphose (toujours en cours) s'est opérée sans remettre en cause les « équilibres » de la ville : 1/3 d'espaces verts, 1/3 de pavillonnaire, 1/3 d'habitations collectives. Chaque projet a été, ou est, l'occasion pour créer des aménagements, des équipements et... des espaces verts. 79 hectares de plus depuis 2004 : de quoi pouvoir dire... « Plus verte la ville ! »





LE PARC DU CARDINAL

Longtemps occupés par la société Novartis, ces terrains ont été achetés par un groupement de promoteurs* pour y construire le « Domaine Richelieu ». Un projet auquel le maire a donné son accord à condition que le parc de 2,5 hectares (ayant jadis appartenu au célèbre personnage historique et jusqu'ici privé) soit donné à la Ville et qu'il devienne public.

Ainsi, les Rueillois profiteront bientôt du « parc du Cardinal ». Plus de 2 hectares et une évocation paysagère (avec une grotte, un canal et un grand étang) de ce qui fut l'un des plus beaux domaines de la première moitié du XVII^e siècle (lire page 12) !

Un restaurant sur la terrasse surplombant les bords du lac et un spa compléteront l'aménagement.

*Nexity, Crédit Agricole Immobilier et Brownfields

La métamorphose de Rueil à l'aube du troisième millénaire a démarré dans le centre-ville où des aménagements (sur la place Jean-Jaurès, la rue Hervet, la place de l'Église, le passage d'Arcole, etc. et d'autres pas encore achevés) ainsi que la diversité de l'offre commerciale lui ont restitué un charme tout nouveau.

Les quartiers dans les hauteurs ont subi, eux aussi, de profondes transformations, notamment Mazurières et le Clos des terres rouges. Issue de l'urbanisation massive typique des années soixante avec des cités très denses (lire page 7), cette partie de la ville a bénéficié de l'opération de rénovation urbaine (ANRU). Le centre commercial renouvelé et agrandi, trois nouvelles salles de cinéma, l'élargissement de l'avenue de Fouilleuse, la résidentialisation des immeubles,

un hôtel artisanal, des commerces, des services, un centre socioculturel, le centre culturel musulman, un centre sportif et un nouveau jardin public (lire page 13) y ont vu le jour.

Ensuite (en 2016), la réhabilitation de la promenade de l'hippodrome (lire page 13) restituera des perspectives paysagères à l'autre partie du quartier. Elle contribuera également à la mise en valeur de l'ensemble des installations du Paris Country Club et de l'hôtel Renaissance.

Toujours sur les hauteurs, mais de l'autre côté, sur le mont Valérien, les anciennes usines Bernard Moteurs laissent la place à un vaste projet d'urbanisme qui comprend des logements (privés et sociaux) et un espace public d'environ 5000 m² avec un square, un jardin clos avec une roseraie et des jeux, et une place (lire page 11).



Dernière étape de la réalisation du parc naturel urbain (lire page 16) la passerelle « des Gallicourts » (sur la R.D. 913), depuis 2010, relie le bois de Saint-Cucufa à la Seine dans un cheminement continu de 7 km, à parcourir à pied ou à vélo. Elle est très appréciée par les familles et les Rueillois les plus sportifs !

À présent, le quartier des Bords-de-Seine continue son évolution, notamment dans le secteur de la rue Sainte-Claire-Deville. D'anciens immeubles de bureaux devenus obsolètes ont été remplacés par de nouveaux bâtiments répondant

aux nouvelles normes de développement durable (ceci aussi participe à la « ville verte » !). Plusieurs groupes de renommée mondiale s'y sont installés (Schneider Electric, Groupe PSA, Novartis...) et des programmes de logements prennent forme.

Pour accompagner ces nouveaux projets et faciliter la circulation de ce quartier d'affaires, la Ville a créé deux nouvelles rues (la rue Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz et celle du commandant Louis-Guy) et va aménager une nouvelle place avec des commerces comme la population l'a souhaité !

Dans le bas de Rueil, entre l'avenue Paul-Doumer et la Seine, s'étendent quatre autres quartiers : Rueil-sur-Seine, Bords-de-Seine, Bellerive et Plaine-Gare. Ici aussi d'importants changements inscrits dans une logique de préservation ou création d'espaces verts ont eu lieu et se poursuivent, de la création de la passerelle « des Gallicourts » (qui enjambe la R.D. 913 et qui permet de relier le bois de Saint-Cucufa à la Seine) au Mobipôle (en passant par la rénovation du centre Colmar avec la place Noutary). Ce dernier a été conçu comme une gare-jardin ouverte sur la ville. Dans un environnement paysager de qualité, cet aménagement permet d'améliorer le fonctionnement général des circulations tout en offrant des services, commerces et équipements quotidiennement nécessaires aux usagers. Une



Des jardins dans les résidences

Dès 2008, la Ville a contribué à la réalisation de projets d'amélioration du cadre de vie dans les résidences sociales. La requalification des espaces extérieurs et la création de jardins et d'aires de jeux ont été des mesures-clés de cette action comme ce fut le cas pour la résidence Camille-Saint-Saëns (à Plaine-Gare) où une partie de la rue a été rendue aux piétons en étant transformée en roseraie.





Dans le parc Bernard Moteurs (lire page 13), une roseraie de 275 m² fait le bonheur des habitants.

vision « verte » de la ville dès la descente du R.E.R. !

Depuis 2004, quel que soit le quartier, chaque fois qu'un projet (public ou

privé, comme dans le cas des sièges sociaux) a pris forme, 79 hectares de nouveaux espaces verts ont vu le jour (lire aussi l'écoquartier en page 26).



La future place dans le secteur de la rue Sainte-Claire-Deville à Rueil-sur-Seine.



Les toitures végétalisées de Mobipôle : la première gare-jardin du R.E.R.

De 2004 à 2014

Rénovation du Clos des terres rouges et création du jardin central (lire page 13)

2010

Ouverture de la passerelle « des Gallicourts » (lire page 12)

De 2012 à 2016

Création du Mobipôle avec ses toitures végétalisées

2013

Projet urbain Bernard Moteurs et création du parc du même nom (lire page 11)

2016

Inauguration de la promenade de la Duchesse-de-Cadore, premier maillon de la liaison douce du parcours qui permettra, à terme, de relier la forêt de Saint-Cucufa au Mont-Valérien via le parc traversant de l'écoquartier. (lire page 26)

2018

Pose de la première pierre des logements de l'écoquartier de l'Arsenal (un projet à l'étude depuis plus de 10 ans, lire page 26)

Le « parc traversant », un atout pour toute la ville



LE « PARC TRAVERSANT »

Le « parc traversant » est un vaste espace naturel qui s'étire sur 600 m du nord au sud de l'écoquartier. Tout en courbes, il sera l'expression de la « nature » intégrée dans la ville. Composé d'arbres de hautes tiges (qui à terme constitueront un arboretum) et d'un parcours de découverte des différentes essences plantées, il offrira une grande promenade sinueuse serpentant entre de grandes masses arborées et des espaces plus ouverts sous la forme de pelouses et de jardins (« en creux » pour la récupération des eaux de pluie).



L'écoquartier de
l'Arsenal avance !

Depuis 2014, la Ville vous invite régulièrement aux concertations, aux ateliers, aux événements organisés à la « maison de l'écoquartier » (créée au sein de la mairie de village du Mont-Valérien pour voir le quartier en 3D, en maquettes ou en virtuel). Un site internet - arsenalrueilecoquartier.fr - y est également dédié. Mais avez-vous saisi l'impact que le « parc traversant » aura sur la ville ?

Comme son nom l'indique (« éco » quartier) et comme les labels (le label ÉcoQuartier - par le ministère de la Cohésion des territoires - et les labels « Ville de demain » et « 100 quartiers innovants et écologiques » - par la préfecture de la région Île-de-France) l'ont confirmé, « l'Arsenal » a été conçu sur la base des principes du développement durable.

Les espaces verts, les circulations douces, la maîtrise de l'énergie et des ressources ainsi que la gestion des eaux pluviales sont les principales lignes directrices de sa construction.

La qualité du cadre de vie est une autre dimension primordiale du projet. À ce titre, les espaces verts ont un rôle essentiel, tant dans l'esthétique que

dans la conception des espaces publics et privés.

Mais surtout ce parc fait partie d'un projet bien plus ambitieux : celui de doter la ville d'un « axe vert » sud-ouest/nord-est de quatre kilomètres reliant la forêt de La Malmaison au mont Valérien, en passant par la promenade de la Duchesse-de-Cadore et l'hippodrome de Saint-Cloud. Ainsi l'axe « vert sud-est », imaginé en 2004 lors

de la création du parc naturel urbain avec son parcours de neuf kilomètres (bouclé en 2010 grâce à la passerelle des Gallicourts), aura donc son pendant au nord (sud-ouest/nord-est).

La boucle est ainsi bouclée et le concept d'inclusion des espaces naturels au sein même de la ville trouve ici toute sa suite logique !

